



Banque de la République d'Haïti



Note mensuelle d'inflation

Mai 2022

Table des matières

I.- Introduction.....	2
II.- Évolution de l'inflation courante en mai 2022	2
III.- Évolution des principales fonctions de consommation en mai 2022.....	3
IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays.....	4
V.-Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation en rythme mensuel	5
VI.-Prévisions d'inflation	6

I.- Introduction

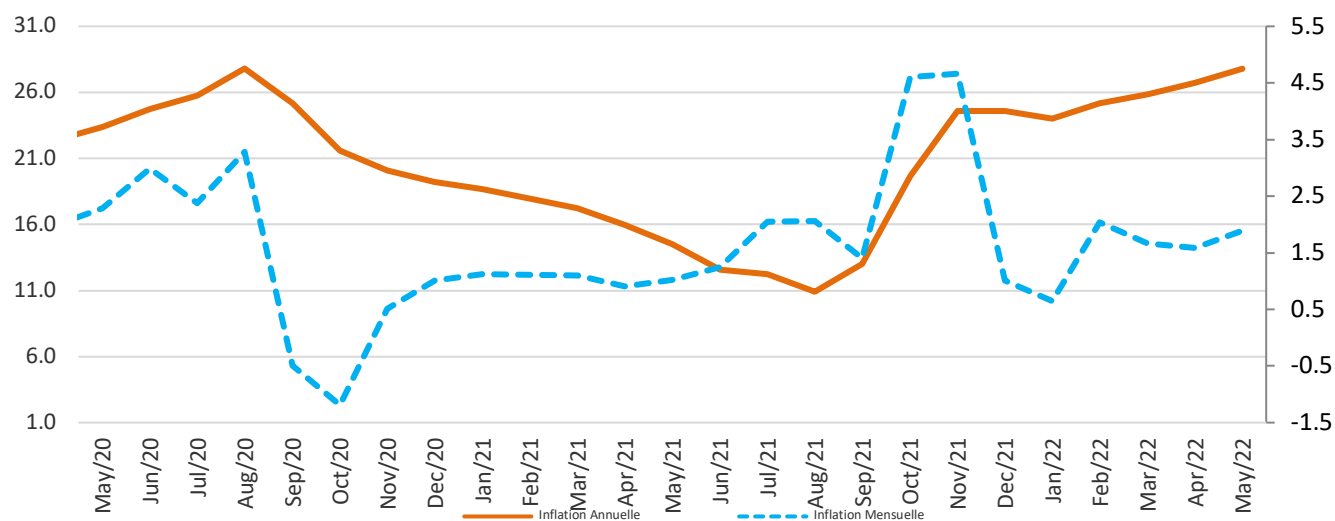
Cette note analyse l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) en Haïti au cours du mois de mai 2022. Elle apporte quelques éléments explicatifs permettant de comprendre les facteurs qui influencent la variation mensuelle de l'IPC.

II.- Évolution de l'inflation courante en mai 2022

L'indice des prix à la consommation (IPC) a été estimé à 215,6 en mai 2022 contre 211,6 le mois précédent et 168 un an plus tôt. Ainsi, en rythme mensuel, l'inflation est passée de 1,6 % en avril 2022 à 1,9 % en mai 2022. Parallèlement, sur base annuelle, le taux d'inflation a atteint 27,8 % en mai 2022 contre 26,7 % le mois précédent.

D'octobre 2021 à mai 2022, l'inflation mensuelle a oscillé autour d'une moyenne de 2,3 % contre 0,7 % au cours de la même période de l'exercice fiscal 2020-2021. Ce taux moyen demeure supérieur à celui de nos principaux partenaires commerciaux au cours de la même période (République Dominicaine : 0,83 % et les États-Unis : 0,8 %). Établi à 5,6 % au cours de la période d'octobre à mai 2021, le taux d'inflation mensuel cumulé sur la même période de l'exercice fiscal en cours, s'est porté à 18,1 %.

Graphique 1. Évolution de l'inflation annuelle de mai 2020 à mai 2022 (en pourcentage)



Source : IHSI

III.- Évolution des principales fonctions de consommation en mai 2022

L'accélération du rythme de croissance de l'IPC en variation mensuelle a été le résultat des mouvements à la hausse de l'indice des prix de la plupart des fonctions de consommation : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,1 % contre 1,9 %), « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (1,5 % contre 1,2 %), « articles d'habillement et chaussures » (2,6 % contre 2,3 %), « logement, eau, gaz, électricité » (1,1 % contre 0,8 %), « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (2,5 % contre 2,1 %), « santé » (2,4 % contre 2,2 %), « transport » (0,9 % contre 0,6 %), « communication » (1,3 % contre 0,9 %), « loisirs » (1,3 % contre 0,9 %), « restaurants » (1,9 % contre 1,2 %), et « biens et services divers » (2,1 % contre 1,8 %). Toutefois, le rythme de progression de l'IPC du poste « enseignement » est resté inchangé à 0 % en avril et mai 2022.

Parallèlement, en glissement annuel, l'indice des prix de toutes les fonctions de consommation s'est inscrit en hausse pour le mois sous revue. Les variations les plus significatives ont été observées au niveau de l'indice des fonctions de consommation suivantes: « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,4 pp¹ à 27,8 %), « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+1,3 pp à 15,7%), « articles d'habillement et chaussures » (+1,4 pp à 30,8 %), « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+1,3 pp à 27,0 %), « communication » (+1,1 pp à 7,3 %), « restaurants » (+2,4 pp à 36,6 %) et « biens et services divers » (+1,1 pp à 27,2%). Par ailleurs, le poste « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » qui représente 48,5 % du panier de consommation, a contribué à hauteur de 57,75 % à l'inflation mensuelle et à 51,41 % à l'évolution de l'IPC en rythme annuel.

¹ Pp: point de pourcentage

Tableau 1. Contributions à l'inflation mensuelle et annuelle en mai 2022 (en pourcentage)

Mai 2022			
Poste	Pondération	Contribution à l'inflation mensuelle	Contribution à l'inflation annuelle
	en %	en %	
Indice général	100,00	100,00	100,00
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	48,50	57,75	51,41
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	1,42	1,18	0,81
Articles d'habillement et chaussures	5,55	8,03	6,22
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	14,14	8,32	14,98
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	5,32	7,30	5,22
Santé	2,56	3,48	2,39
Transports	9,10	4,39	10,55
Communications	2,23	1,57	0,59
Loisirs	1,52	1,19	0,85
Enseignement	3,91	0,00	1,13
Restaurants	0,49	0,52	0,65
Biens et services divers	5,26	6,26	5,20

Source: Calculs de la BRH/MAE

IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays

En variation mensuelle, l'inflation a accéléré au niveau de toutes les zones géographiques du pays. La croissance la plus importante a été enregistrée dans la région Sud, soit 40 points de base (pb) à 2 %. Par ailleurs, l'IPC des zones « reste ouest », « aire métropolitaine » et « transversale », a crû de 30 pb pour se porter respectivement à 1,7 %, 2 %, 1,8 % alors que celui de la région nord a progressé de 20 pb à 1,9 %.

En glissement annuel, le rythme de progression de l'IPC s'est accru au niveau de toutes les zones géographiques. D'avril à mai 2022, il est ainsi passé de 26,4 % à 27,6 % dans l'« Aire métropolitaine », de 28 % à 29 % dans la région « Reste Ouest » de 25,6 % à 26,8 % dans le « Nord », de 28,5 % à 29,8 % dans le « Sud » et de 25,6 % à 26,5 % dans la « Région transversale ».

Tout en affichant le même comportement que l'IPC global en glissement annuel, l'indice des prix des produits importés a connu une progression beaucoup plus prononcée que celui des produits locaux. En effet, en mai 2022, le taux de croissance de l'IPC des produits importés s'est établi à 40 %, soit 2 points de pourcentage par rapport à avril 2022. Pour sa part, la variation de l'IPC des produits locaux s'est portée à 21 %, marquant ainsi une hausse de 50 points de base par rapport à son niveau au mois précédent.

V.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle en mai 2022

L'accélération mensuelle des prix en mai 2022 est principalement imputable à la hausse des prix des produits de base (aliments et pétrole) sur le marché international et à la dépréciation de la gourde par rapport au dollar.

Au cours des mois de février et mars 2022, l'indice FAO des prix des produits alimentaire a crû de 4,1 % et 13,1 % respectivement pour se chiffrer à 159,7 en mars 2022². Cette augmentation des prix des produits alimentaires sur le marché international s'est diffusée dans la fonction « produits alimentaires et boissons alcoolisées » dont le poids représente près de 50 % du panier de consommation en Haïti et dont la contribution (57,75 %) est la plus importante à l'inflation mensuelle sur le mois sous revue. Parallèlement, l'évolution à la hausse des cours des produits pétroliers s'est poursuivie en mai 2022. Le prix du baril du *Brent* a augmenté de 9,4 % pour s'établir 117,6 dollars ÉU. De même, le *West Texas Intermediate* (WTI) a crû de 10,2 % pour se porter à 115,28 dollars ÉU le baril. Les produits pétroliers étant des intrants indispensables dans le processus de production et de distribution de biens et services, leur renchérissement a contribué à l'augmentation de la facture d'importations du pays et l'accentuation de la demande de devises qui s'en est suivie, a alimenté davantage les tensions sur le marché des changes. Conséquemment, le taux de change de référence moyen s'est établi à 109,14 gourdes pour un dollar ÉU, faisant ainsi ressortir une dépréciation de 2,7 % de la gourde.

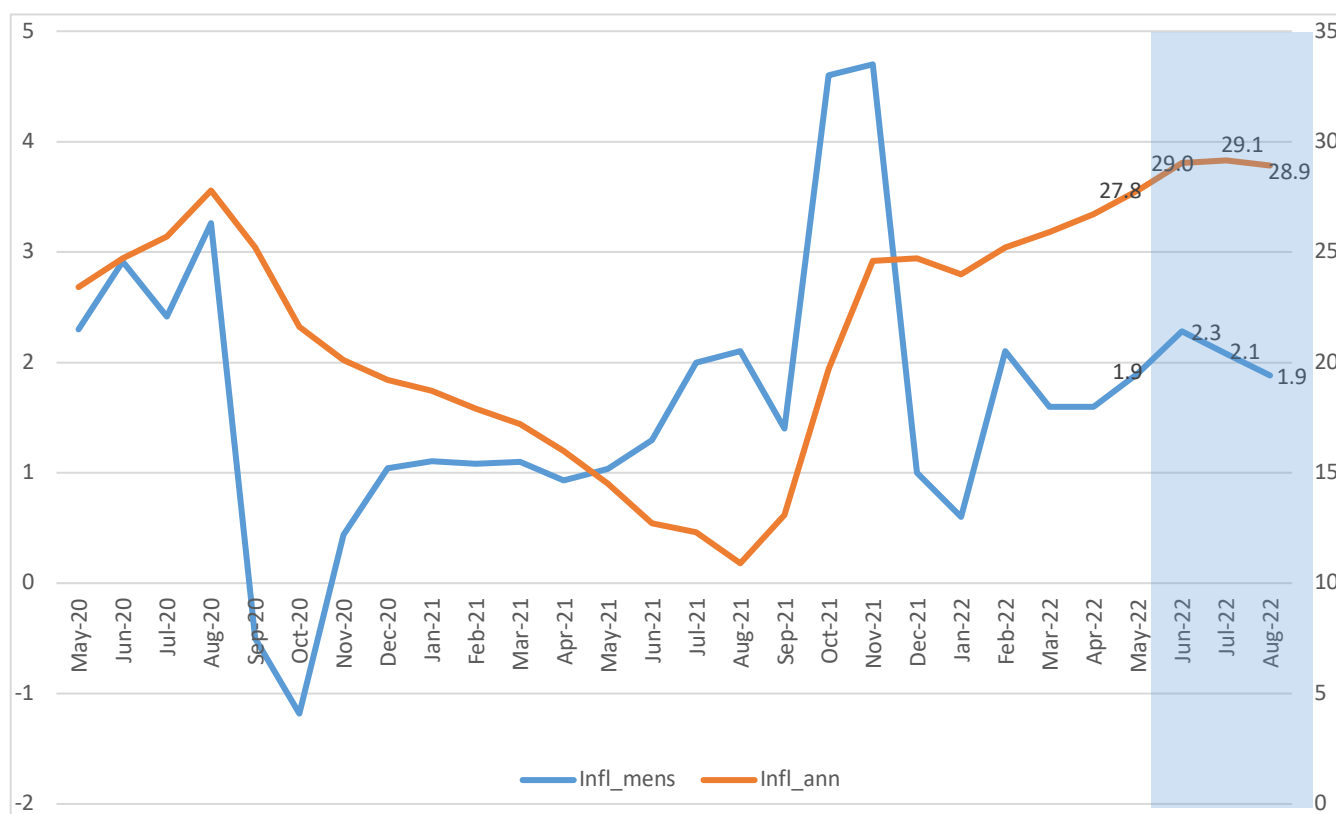
Ces différents facteurs liés notamment à la composante importée de l'IPC, joints aux problèmes affectant l'offre locale et l'approvisionnement des différents marchés du pays, ont contribué à alimenter les pressions inflationnistes au cours du mois sous revue.

² Généralement, il existe un délai de 2 à 3 mois entre la date de commande des produits alimentaires importés et leur disponibilité sur le marché local

VI- Prévisions d'inflation

Les prévisions d'inflation réalisées par la Direction Monnaie et Analyse Économique (MAE) mettent en perspective une évolution contrastée de l'inflation annuelle et mensuelle sur les trois prochains mois. Considérée sur une base mensuelle, l'inflation devrait se porter à 2,3 % en juin pour ensuite ralentir à 2,1 %, 1,9 % pour les mois de juillet et août 2022 respectivement. Parallèlement, en glissement annuel, l'inflation maintiendrait sa tendance haussière en se portant à 29 % en juin et 29,1 % en juillet. Par contre, elle devrait ralentir pour se porter à 28,9 % en août 2022.

Graphique. 2. Prévisions de l'inflation en variation mensuelle et annuelle sur trois mois (en pourcentage)



Sources : Prévisions du Service de Modélisation et Prévisions Macroéconomiques de la MAE

Tableau 2. Indice des prix à la consommation (IPC) par postes de dépenses Variation et Contribution à l'inflation mensuelle et annuelle en mai 2022

Poste	IPC			Variation IPC (%)	
	Mai 2021	Avril 2022	Mai 2022	Mensuelle	Annuelle
Indice général	168,7	211,6	215,6	1,9	27,8
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	184,7	233,5	238,5	2,1	29,1
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	134,7	153,6	155,9	1,5	15,7
Articles d'habillement et chaussures	177,8	226,7	232,6	2,6	30,8
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	155,3	198,4	200,5	1,1	29,1
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	166,8	206,7	211,8	2,5	27,0
Santé	227,1	278,5	285,3	2,4	25,6
Transports	123,4	161,3	162,7	0,9	31,8
Communications	111,6	118,2	119,7	1,3	7,3
Loisirs	181,3	206,4	209,3	1,4	15,4
Enseignement	130	140,3	140,3	0,0	7,9
Restaurants	176	236	240,5	1,9	36,6
Biens et Services divers	157,5	196,1	200,3	2,1	27,2

Sources : IHSI et calculs du Service Macroéconomie et Analyse de Conjoncture de la MAE

Glossaire

Variation mensuelle	: Variation par rapport au mois précédent.
Glissement annuel	: Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.
Inflation	: Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.
Désinflation	: Ralentissement de la croissance des prix.
Déflation	: Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.
Inflation sous-jacente	: Tendance de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.
Région Nord	: Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.
Région Sud	: Elle comprend les départements du Sud de la Grand-Anse et des Nippes.
Région Reste Ouest	: Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest à l'exception de l'aire métropolitaine
Région Transversale	: Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.
Aire Métropolitaine	: Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.